



Déclaration de la FSU11 au CTSD du 22 juin 2015

La préparation de la rentrée 2015 dans les écoles se poursuit mais rien n'indique qu'elle sera meilleure que la précédente tant pour les enseignants que pour les élèves. Le SNUipp-FSU a mené une enquête nationale afin de connaître les premières tendances de la répartition des 2511 postes supplémentaires annoncés dans le premier degré à la rentrée prochaine.

En moyenne, au niveau national, 47% des moyens ont été utilisés par les IA. Les 1172 postes encore disponibles seront probablement utilisés essentiellement pour ouvrir des classes. A ce propos, pourriez-vous, Madame l'Inspectrice d'Académie, nous communiquer la balance des opérations de carte scolaire ? De combien de postes disposerez-vous pour faire face aux nombreuses situations de sureffectifs qui se confirmeront et celles qui risquent de se révéler à la rentrée de septembre ?

Au final, au cours de cette campagne de carte scolaire, au niveau national, une classe sera ouverte pour 60 élèves supplémentaires ! Dans ces conditions, les nouveaux dispositifs tels que le plus de maîtres que de classe, la scolarisation des moins de trois ans ou la restauration des RASED vont rester à la peine. D'autant plus à la peine dans l'Aude département laissé pour compte depuis de trop nombreuses années.

Le nombre d'absences non remplacées restera encore trop élevé (à ce sujet, nous attendons toujours les chiffres promis lors des derniers CTSD) ; de nombreux élèves en difficulté ne pourront encore être correctement suivis par le RASED ; les sureffectifs vont continuer de s'étendre ; quant à la scolarisation précoce en maternelle, ce n'est pas encore pour demain qu'elle sera relancée...

Pour le SNUipp-FSU, le principal levier pour améliorer nos conditions de travail et faire réussir tous nos élèves reste la baisse des effectifs mais, encore une fois, le costume est trop étriqué et la dotation de 5,5 postes paraît bien dérisoire face à cet enjeu majeur. Si la circulaire de rentrée 2015 présente des intentions généreuses, sur le terrain les conditions d'exercice du métier ne s'améliorent pas, voire se dégradent. Faute de moyens, l'accompagnement et la formation continue continueront à rester les grands absents, alors qu'ils sont indispensables pour aider le travail des enseignants.

Pour terminer cette première partie, rappelons que le SNUipp-FSU a lancé une alerte sociale pour la rentrée afin de tout mettre en oeuvre pour exiger que d'autres moyens soient mis à la disposition de l'Ecole pour la réussite de tous les élèves et l'amélioration de nos conditions de travail.

La FSU considère que la réforme du collège, qui à ce jour nous est imposée, est étrangement adossée aux préconisations du rapport sur la grille horaire des enseignements au collège commandé 1 an après la loi FILLON de 2005 et rédigé par l'Inspection Générale des Finances, l'IG de l'administration de l'EN et l'IGEN. Partant de là, et au nom d'une politique plus libérale que sociale, l'inacceptable passage en force du 20 mai prend tout son sens. Mais la FSU n'est pas dupe de ce qui se joue aujourd'hui et malgré tous les efforts de la Ministre de l'Education Nationale pour « parer » sa réforme des plus belles intentions en faveur de la lutte contre l'échec scolaire et l'habiller du « mirage pédagogue » qu'est le recours à l'interdisciplinarité, le sens des réformes est toujours le même : réduire les coûts du service public et attaquer « sans avoir l'air d'y toucher », à la structure du système éducatif.

La dernière baisse des horaires obligatoires en collège date de 2001, Jack Lang était alors Ministre de l'Éducation, déjà un ministre socialiste ! Pour introduire les IDD dans la grille horaire (Tiens déjà de l'interdisciplinaire ...), avaient été mises en place des « fourchettes horaires » dans chaque discipline (plus ou moins 1 heure). Quelques années après, toutes les disciplines se sont retrouvées au bas de la fourchette et les IDD se sont transformés en soutiens scolaires « disciplinaires » ou en autant de moyens permettant d'alimenter le dédoublement de classe ou la mise en place d'options!

Cette fois le gouvernement attaque de manière frontale et dans des proportions jamais atteintes les horaires d'enseignements obligatoires et les horaires disciplinaires. En effet, pour la FSU, en choisissant de réduire le volume horaire des enseignements disciplinaires obligatoires et en augmentant la marge d'autonomie des établissements via les EPI, l'AP et la dotation complémentaire par classe, ce gouvernement déroule le tapis

rouge aux tenants du toujours « moins et moins bien d'école ». Car l'opposition, une fois revenu au pouvoir aura beau jeu de dire que ce sont les socialistes qui ont baissé les horaires obligatoires mais que devant les contraintes budgétaires ou par choix politique, elle ne pourra pas faire autrement que de réduire la marge d'autonomie ! Certes, les effets négatifs de la réforme du collège, peuvent être « masqués » en 2016-2017 et 2017-2018 par les derniers budgets de l'EN votés par un parlement « social-libéral »... Mais que se passera-t-il dès la rentrée 2018-2019, suite à l'élection présidentielle et aux législatives de mars et juin 2017, potentiellement porteuses d'un changement d'orientation politique et budgétaire en matière de politique éducative ?

En imposant cette réforme que la FSU considère comme inapplicable, injuste et inéquitable, le gouvernement fragilise l'égal accès de TOUS les élèves à la culture et aux savoirs car demain, c'est à la fois « l'obligatoire » et la « marge » qui seront réduits. Il en portera, avec tous ceux qui l'auront porté et défendu, l'entière responsabilité politique. Pourquoi affirmons-nous cela ?

Comme aucun gouvernement ne pourra s'engager à stabiliser dans le temps les 3 variables suivantes : 1 - Celle liée à la stabilité de la structure de l'établissement, 2 - Celle liée à la stabilité de la DHG d'une année sur l'autre, 3 - Celle liée à la stabilité de la scolarité de chaque élève dans la même classe, au sein du même collège de la 5^e et la 3^e, sur la base de l'article 7 et de l'article 10 et au regard des éléments que nous venons de porter à la réflexion, personne ne peut garantir qu'à la fin du cycle 4, chaque élève aura eu DROIT à la totalité du volume d'enseignements obligatoires dans toutes les disciplines et dans les 6 thématiques sur 8 des EPI ? De plus la FSU11 affirme donc que la réforme ne pourra pas, malgré les précautions de la Ministre via l'art 10, garantir l'égalité du droit à chaque élève de se voir dispenser le même volume horaire consacré aux enseignements disciplinaires obligatoires au collège. Dans la perspective du DNB et de la poursuite d'étude, comment expliquer cela aux élèves et aux parents d'élèves ?

Enfin, une concurrence entre les disciplines et les personnels va s'ouvrir lorsqu'il s'agira de ventiler à la fois les moyens EPI et AP + « la marge » dans le but de créer ou sauver des postes / « son poste » ... ou a contrario de supprimer des postes / « son poste », dans telle ou telle discipline, sans oublier les enjeux sur les compléments de service ! En portant à plus de 30% la partie de la DHG « à la disposition de l'autonomie de l'établissement », le gouvernement va exacerber les tensions dans les équipes pédagogiques et dégrader/précariser les conditions d'affectation d'un très grand nombre d'enseignants car les dispositifs seront par nature fluctuant d'une année sur l'autre. Au-delà des conditions d'affectation, nos collègues TZR et Contractuels seront de fait contraints de s'adapter à quasiment toutes les thématiques des EPI au grès des suppléances effectués en collège...

Dans un contexte où la « structure » de l'établissement et la coloration « annuelle » des postes, pilote grandement la ventilation de la DHG, comment concevoir que ces éléments « variables » puissent s'articuler avec la « permanence » du projet d'établissement que devra traduire le conseil pédagogique ? Il y a là encore percussion des intentions affichées avec la réalité du terrain.

Non ce n'est pas de cette réforme que le collège a besoin ! **La réforme doit être guidée par la lutte contre l'échec scolaire.** Cela passe par l'amélioration des conditions d'étude et de travail, des élèves et des enseignants. Pour cela, la FSU demande :

- Une DHG qui ne soit pas « à l'heure près » permettant des horaires élèves plus élevés intégrant des dispositifs de soutien et d'approfondissement "en plus" et non "à la place" des enseignements disciplinaires, moins d'élèves par classe, des possibilités de co-interventions.
- Des moyens pour construire des projets (disciplinaires ou interdisciplinaires) à partir de besoins identifiés et de les réaliser dans l'intérêt des élèves,
- De reconnaître dans les services le besoin de temps de concertation sur le cœur du métier et moins de réunions inutiles.
- Moins d'injonctions et de prescriptions qu'elles soient d'ordre pédagogiques ou administratives.
- Des salles de classes en nombre suffisantes et de qualité.
- De la formation et de la recherche pour alimenter la formation initiale et continue autres que m@gistère et l'accompagnement institutionnel qui sont des investissements à courte vue.